

# Les Soirées du Réaap

NOISY - LE - GRAND

## LES MOTS D'ACCUEIL

C'est avec un réel plaisir que j'ouvre, au titre de la Caf, cette soirée rencontre du Réseau d'écoute et d'appui et d'accompagnement des parents (Réaap).

Je remercie la ville de Noisy-le-Grand et l'équipe de la MPT « Jardins des Sources » de nous accueillir. La Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis est particulièrement sensible à la démarche d'accompagnement de la fonction parentale, qui s'inscrit dans la politique d'action sociale des Caf comme un moyen de favoriser l'épanouissement de chacun des membres de la famille. En effet les enfants comme les jeunes ont besoin de parents présents, à l'écoute, accompagnant, expliquant, dans une période où nombre d'enfants comme de jeunes ont besoin de pères.

Le Réaap valorise vos compétences, à vous parents, dans votre rôle éducatif, facilite la relation enfants-parents et impulse la mise en réseau des acteurs de la parentalité. En 2015, ce sont 18 677 familles qui ont participé aux actions Réaap en Seine-Saint-Denis.

La Caf est engagée dans le développement d'une offre diversifiée de soutien à la parentalité visant à permettre à un maximum de parents d'accéder à des actions adaptées à leurs besoins, dans le cadre des différents dispositifs d'appui à la parentalité tels que les Laep (Lieux d'accueil enfants parents), les Clas (Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité) ou la Médiation familiale.

Le Réaap fait partie de ces dispositifs portés par la Caf de la Seine-Saint-Denis pour soutenir la parentalité. Ce sont 116 actions qui ont ainsi été agréées pour 2017 : près de 69 % portées par des associations, 31 % par des villes et dont 7 % se déroulent au sein d'un établissement scolaire. Ce sont près de 509 000 euros qui sont versés par la Caf en 2017 pour soutenir ces porteurs de projet Réaap, avec une augmentation de 22 % par rapport à l'année 2016. Outre l'aspect financier, la Caf de la Seine-Saint-Denis, aux côtés de ses partenaires, est très atten-

### LES PUBLICATIONS DU RÉAAP ÉVOLUENT

Vous l'aurez remarqué ce numéro des « Soirées du Réaap » s'est fait attendre un peu plus longtemps que d'habitude, le temps pour nous de réfléchir à une nouvelle formule qui fusionnera « Les Soirées du Réaap » et le journal « Parentalités ». Ce numéro sera donc le dernier numéro des « Soirées du Réaap » sous cette forme, mais rassurez vous, nous revenons dès septembre, pour trois publications annuelles, avec un tout nouveau journal au contenu plus élargi et que l'on souhaiterait plus participatif. **Nous vous invitons donc à nous faire parvenir vos actualités, vos événements, vos lectures, vos expérimentations en lien avec la parentalité en Seine-Saint-Denis à l'adresse suivante : [sboucadiagne.pb@gmail.com](mailto:sboucadiagne.pb@gmail.com).**

tive à la déclinaison des actions Réaap à travers l'animation d'un réseau pour que l'expertise et le savoir-faire de chacun des partenaires portant les actions du Réaap puissent être partagés et s'adapter aux besoins des familles.

C'est dans cet objectif qu'un schéma départemental petite enfance et parentalité a été signé le 25 novembre 2014 notamment par l'État, le Conseil départemental, la Fédération des Centres Sociaux et la Caf dont l'objectif est d'améliorer les articulations entre nos différentes actions et de développer le lien entre la petite enfance et le soutien à la parentalité. Il tend également à développer ou à favoriser l'émergence d'actions nouvelles.

Avant de laisser la place aux échanges qui seront très certainement fructueux pour chacun, je tiens à remercier vivement les différents acteurs qui ont rendu possible cette manifestation, ainsi que l'ensemble des professionnels et bénévoles qui font, au quotidien, un travail remarquable auprès des familles et des jeunes.

**Jean-Pierre Tourbin**, ancien Président du Conseil d'administration de la CAF de la Seine-Saint-Denis, remplacé depuis le 18 janvier 2018 par Monsieur Philippe Scarfoglio. ■

**L**e conseil départemental est très heureux d'être associé chaque année à la réalisation de cette soirée et remercie la ville de Noisy-le-Grand d'accueillir ce projet cette année.

Dans le cadre de ses missions légales, le département a une mission d'accompagnement à la fonction parentale qui est menée par différents services : la protection maternelle et infantile, l'aide sociale à l'enfance, le service social départemental, la direction de l'enfance et de la jeunesse, le service des crèches départementales.

Le département soutient donc le Réaap et ses principes d'échanges et de relations entre les parents : échanges qui valorisent les compétences des parents, leur donnent de la légitimité, réaffirment leur autorité, soutiennent les valeurs de transmission, d'élaboration de repères et de protection des enfants. Le Réaap est aussi innovant, dans le sens qu'il travaille sur la libre adhésion des familles aux actions proposées, qu'il implique les familles dans le choix des thématiques à aborder qui sont en lien avec leurs préoccupations quotidiennes. Le fait qu'il n'y ait pas de contraintes, que les familles participent

librement aux actions est un principe fondateur du Réaap. Pour les professionnels, son principal intérêt est qu'il suscite le travail en réseau entre les partenaires, qu'il met en place des pratiques innovantes, des nouveaux modes de faire et surtout des nouveaux rapports entre parents et professionnels.

En 2016, le conseil départemental a financé 34 actions pour un montant de 200 000 euros portées soit par des communes, soit par des associations, soit par le département lui-même.

Comme l'a évoqué Jean-Pierre Tourbin, le département est également dans le schéma petite enfance et parentalité, qui est plus spécifiquement porté par le service de l'aide sociale à l'enfance. Le département co-anime également avec la Caf le groupe parentalité avec un exemple assez réussi d'animation d'espace parents dans les collèges.

Je suis sûre que les ateliers de ce soir rempliront leurs objectifs, à savoir des échanges abondants entre vous tous.

**Daphné Bogo**, directrice adjointe, direction enfance famille, conseil départemental de la Seine-Saint-Denis.

**N**ous sommes très heureux d'accueillir cette année le Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents lors de cette soirée qui réunit les nombreux partenaires institutionnels et associatifs œuvrant autour de cette problématique, particulièrement au sein de ce bel établissement, la Maison pour tous « Jardin des Sources », qui accueille de nombreuses activités en direction des familles. Pour l'anecdote, en plus de mon mandat de conseillère municipale, je suis également une professionnelle dans le champ de la petite enfance, et la parentalité était mon mémoire de fin d'études. Aujourd'hui, plus de vingt après, nous sommes réunis ce soir autour de ce très beau thème qui nous tient très à cœur au sein de la ville de Noisy-le-Grand. Il est important que les familles de tous les horizons

s'y sentent bien, parents comme enfants, que les enfants puissent y grandir avec un accompagnement le plus large possible en fonction des problématiques rencontrées par les familles. Il me semble essentiel de veiller à ce que les familles puissent trouver l'aide et l'accompagnement dont elles ont besoin dans le dur apprentissage de la parentalité.

Je vous remercie tous de votre dévouement et de la qualité des services offerts ainsi que tous les parents venus pour participer à ces échanges.

**«L'arbre est tout entier dans la graine»**, Gandhi. Devenons ensemble les jardiniers qui prendront soin, avec bienveillance, de sa croissance.

**Stéphanie Richard**, conseillère municipale, déléguée à la petite enfance, ville de Noisy-le-Grand.

S

## ATELIER

### Être parents dans sa ville

É

• **AVEC LA PARTICIPATION DE :** Claire DESAMAIS, Caisse d'allocations familiales, Noisy-le-Grand / Marie-Andrée JEAN-BAPTISTE et Sophie THOMAS, PMI Henry Dunant, Neuilly-sur-Marne • **ANIMATION :** Rosine YANOGO-TIENO MPT du Champy, Noisy-le-Grand • **RAPPORT :** Marie JANVIER MPT du Champy, Noisy-le-Grand

t

i

### Faire Réseau

CAF de la Seine-Saint-Denis

**Se sentir « parents dans sa ville »,** c'est l'objectif de ce réseau de professionnels de la commune de Noisy-le-Grand qui se réunit depuis 2006 et qui met en place chaque année des actions intitulées « Être parents aujourd'hui » pour permettre aux parents d'échanger sur leur expérience et de débattre sur les questions éducatives qui les préoccupent. Le réseau propose également aux familles de partager des moments privilégiés autour de spectacles et autres événements culturels et festifs. Le comité de pilotage qui organise ce réseau et facilite la mise en place de ses actions est composé de représentants des centres sociaux, du service social départemental, de l'éducation spécialisée, de la PMI, et de travailleurs sociaux de la Caf. Le réseau parentalité est lui beaucoup plus large. On y retrouve majoritairement des associations dans le champ du social et de l'insertion. Il y a également des associations culturelles en lien avec l'enfance. Sont également présents des

représentants de l'Éducation nationale, le service de l'Aide Sociale à l'Enfance et le Centre Médico Social, ainsi que différents services de la ville (médiathèque, Maison des Solidarités, service jeunesse,...).

Pour permettre aux parents de connaître les lieux ressources dans leur ville, un guide est édité tous les ans par la ville à partir des éléments transmis par les partenaires membres du réseau et dans lequel on peut retrouver par exemple des informations sur les modes de garde, la santé, les loisirs,...

**Chaque année, un thème** est dégagé par l'ensemble des partenaires du réseau, choisi en fonction de l'actualité ou d'une problématique particulière repérée. Par exemple, cette année, « Être parents aujourd'hui » a abordé la question de la place de plus en plus importante des écrans dans nos vies et son impact sur les enfants et au sein de la famille.

**Ainsi, l'édition 2016-2017** a proposé une conférence au cinéma *Le Bijou* avec diffusion de courts-métrages et débat animé par Sabine Duflot, psychologue. Un spectacle de danse hip-hop *Sans le savoir* a également été

proposé gratuitement à l'Espace Michel Simon. Ce spectacle raconte l'histoire d'un adolescent et montre l'isolement dans lequel l'enferment la télé et les jeux vidéo.

**Dernièrement le débat** s'est poursuivi à travers une pièce de théâtre sur le sommeil des jeunes avec la compagnie *La mécanique de l'instant*. Cette pièce montre la corrélation entre les écrans et les troubles du sommeil et l'impact sur les relations aux autres que cela soit sa famille, ses professeurs ou ses amis. En 2018, d'autres actions seront proposées sur ce thème des écrans pour continuer la réflexion et la recherche de réponses appropriées. ●●●

I

a

t

n

e

r

a

P

## Être parents dans sa ville (suite)

...

### Papotek

PMI Henry Dunant

**La Papotek est née il y a quatre ans** à l'initiative d'une sage-femme qui avait remarqué que les femmes tamoules, venant de plus en plus nombreuses à sa consultation en PMI, montraient des signes de mal-être. La barrière de la langue, le déracinement culturel ne favorisaient pas leur intégration et ceci affectait aussi la relation à leurs enfants. L'objectif était de faire sortir ces femmes de leur isolement et de les inciter à venir à la PMI.

**La Papotek est un espace de rencontres** anonyme et gratuit pour les femmes tamoules

accompagnées de leurs enfants de moins de trois ans. Au centre de PMI Henry Dunant à Neuilly-sur-Marne, deux professionnelles de la PMI, Sophie Thomas, sage-femme et Marie-Andrée Jean-Baptiste, éducatrice de jeunes enfants, et Renuka Angupan, interprète de la société Darija Phone, accueillent le public une fois par mois, le deuxième mercredi de 14 à 17 heures. Les rencontres peuvent s'articuler autour de thèmes qui abordent souvent des questions sur la santé et la parentalité. Différents ateliers sont aussi proposés aux enfants sur des thèmes comme par exemple les saisons, la nature. Des sorties sont régulièrement organisées pour faire connaître

les différentes structures de la ville comme par exemple le Cyberbase, espace public numérique.

**Les professionnels de la Papotek** travaillent aujourd'hui sur un projet d'échanges et de rencontres interculturels avec le foyer de résidents personnes âgées de Neuilly-sur-Marne.

La communication sur la Papotek se fait par la diffusion d'affiches dans les différents centres de PMI, par le bouche-à-oreille des femmes qui la fréquentent et aussi par les recommandations des différents partenaires.

## ATELIER

### La relation parents-école

• **AVEC LA PARTICIPATION DE :** Max BRUN *Association des Jeunes du Pavé Neuf (AJPN), Noisy-le-Grand* / Latifa VICTOR, *Association Passerelle pour l'Intégration et l'Insertion (P2I) Noisy-le-Grand* • **ANIMATION :** Sabrina DA COSTA *Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis* • **RAPPORT :** Saïdi CAREL *Association P2I*

#### Le contrat d'accompagnement à la scolarité

*L'Association des Jeunes du Pavé Neuf (AJPN)*

**L'AJPN a présenté son accompagnement à la scolarité** et la façon dont les parents y sont associés. L'association s'appuie beaucoup sur des bénévoles pour animer l'accompagnement à la scolarité. Pendant une heure, les enfants font leurs devoirs, encadrés par des bénévoles, puis ils peuvent jouer ensemble pendant une heure. Durant l'aide aux devoirs, chaque bénévole prend en charge un groupe de deux à quatre collégiens. Pour les primaires, le mardi, chaque bénévole s'occupe personnellement d'un élève. Le petit nombre d'élèves pris en charge par un bénévole permet de faciliter les relations avec les parents. Lors de l'inscription, les parents indiquent leurs coordonnées et précisent ce qu'ils attendent de l'accompagnement. La plus grande priorité, pour les

parents, est de donner confiance à l'enfant, de lui apprendre à lire et à parler en public. La participation à la *Dictée des cités* à Drancy doit permettre aux jeunes mobilisés de prendre confiance en eux face à l'écrit. Les échanges entre bénévoles et parents se font dans les deux sens.

**L'AJPN propose également des ateliers métiers** au cours desquels des jeunes peuvent découvrir et voir autrement des métiers parfois peu valorisés mais qui suscitent bien souvent leur intérêt après la visite.

**Dans le cadre de ses actions l'AJPN propose une médiation famille – école** qui s'appuie notamment sur :

- Les échanges réguliers avec les parents.
- Deux périodes de bilan avec les parents qui sont l'occasion de dialoguer sur les moyens dont disposent les parents, y compris ceux ayant des difficultés avec la lecture, pour aider les enfants, les professeurs.
- Un lien privilégié avec le collège Victor Hugo dans le but d'être utile aux collégiens, et surtout à ceux qui sont le plus

en difficultés. Il peut leur être proposé par exemple, de revenir sur les bases de la méthodologie (tenir son cartable, avoir ses affaires au complet, s'organiser dans son travail). Une fiche est également renseignée en début d'année avec le nom du professeur principal du jeune afin de pouvoir échanger avec celui-ci au besoin.

→ Le lien entre l'association et les familles qui se matérialise en fin d'année à travers un pot avec enfants et parents.

#### La médiation parents-école

*Association Passerelle pour l'Intégration et l'Insertion (P2I)*

**L'association P2I a présenté ses actions** concernant la médiation parents – école, notamment dans le cadre de son Contrat local d'accompagnement à la scolarité (Clas), du dispositif ACTE qu'elle porte sur la commune de Noisy-le-Grand et de ses actions de médiation familiale et de soutien à la parentalité. ●●●



## S La relation parents-école (suite)

...

### L'association va chaque année

à la rencontre des directeurs des écoles primaires des quartiers des Hauts-Bâtons, du Champy, des Cormiers et de la Butte Verte et présente, à la rentrée, son accompagnement à la scolarité aux parents d'élèves de ces écoles. Les parents qui souhaitent inscrire leur enfant à l'accompagnement à la scolarité de P2I rencontrent l'équipe au cours de l'inscription et sont invités à faire part de leurs attentes. Ils sont encouragés à venir voir l'équipe régulièrement ce qui permet d'échanger sur l'aide aux devoirs et sur le comportement de leur enfant pendant les devoirs ou les temps de jeux, à l'école, ou encore parfois sur les difficultés rencontrées. Il s'agit surtout de mettre en avant les efforts et progrès de leur enfant, en présence de ce dernier, dans le but de permettre à l'enfant de prendre confiance en lui et de l'amener vers l'autonomie face à son travail. Pour les collégiens et les lycéens accueillis, cette démarche d'accompagnement vers l'autonomie se fait également avec une responsabilisation de l'élève face à son travail, mais les échanges demeurent pour permettre aux parents de suivre l'évolution de leur enfant. Des réunions ont lieu durant l'année pour faire le point et pour suivre l'évolution de leurs attentes vis-à-vis de l'accompagnement à la scolarité.

**Au cours de l'année, les directeurs des écoles** primaires peuvent orienter les parents vers

P2I en cas de besoin. En cas de tension ou d'incompréhension avec un professeur, les membres de l'équipe de P2I assurent une médiation qui peut revêtir des formes diverses : rendre intelligible le discours ou les attentes de l'enseignant auprès des parents et permettre à l'élève de développer des stratégies efficaces (méthodologie de travail, assiduité dans le travail, apprentissage des leçons), encourager les parents à aller à la rencontre de l'enseignant pour lever les incompréhensions et agir de concert pour la réussite et l'épanouissement de l'enfant, proposer un accompagnement pour rencontrer le professeur si les parents en font la demande,...

### P2I accueille également des collégiens

temporairement exclus de leur établissement dans le cadre du dispositif ACTE. Il s'agit d'une situation particulière, car elle n'est pas souhaitée à la base. Les parents doivent accompagner leur enfant le premier jour, et, bien souvent, ils arrivent avec une certaine tension, parfois sur la défensive. Le rôle des personnels de l'association est alors de les rassurer en leur présentant le dispositif et en leur expliquant qu'il ne s'agit pas d'une punition supplémentaire, mais d'un temps qui doit être utile à leur enfant en lui permettant de mieux comprendre les raisons de son exclusion et par son travail pendant l'accueil, de revaloriser son image auprès de l'équipe pédagogique du collège.

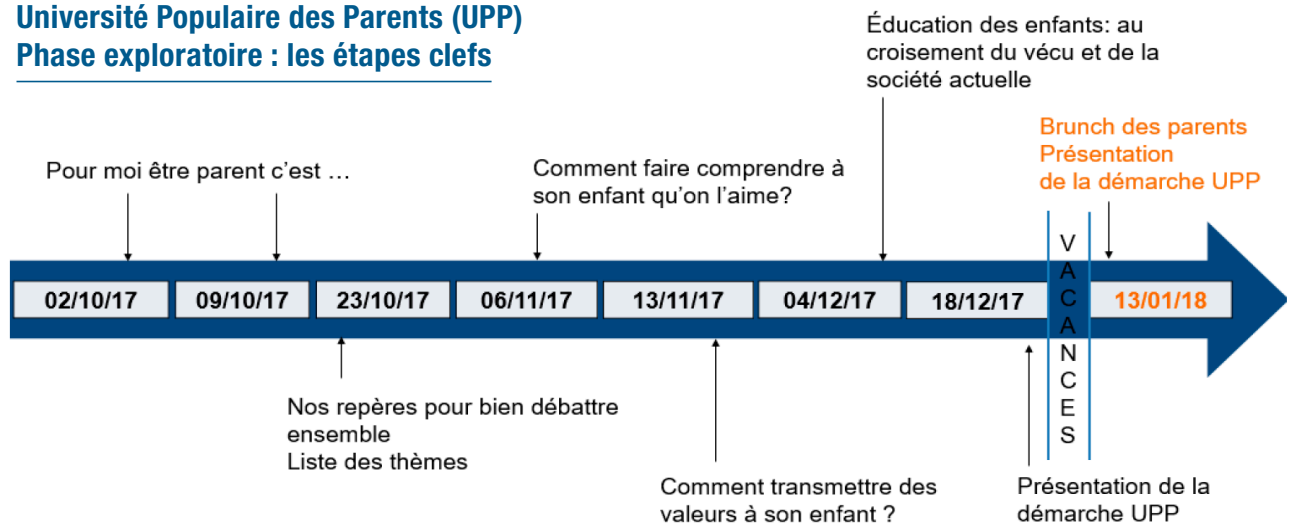
Cette possibilité de dépasser la sanction dont il a fait l'objet, rassure bien souvent les parents. Le discours des encadrants est très important car il permet de restaurer la confiance des parents vis-à-vis de l'institution scolaire, or il s'agit d'un point essentiel dans le rapport de l'enfant à sa propre scolarité. L'association P2I propose également d'accompagner la famille en cas de conseil de discipline pour témoigner de la sincérité de la réflexion du collégien et des efforts réalisés par l'élève durant son passage dans le dispositif d'accueil. L'objectif du partenariat entre les collèges et l'association prend alors tout son sens pour le collégien et ses parents. Il s'agit de porter un regard bienveillant sur le jeune, en valorisant sa capacité à se remettre en question et à grandir en apprenant de ses erreurs, dans un moment où le rapport à l'institution scolaire est bien souvent empreint de tensions et pourrait générer un sentiment d'incompréhension, de frustration et d'injustice.

**Des échanges** qui eurent lieu au cours de cet atelier, une volonté commune émergea nettement : celle de mettre la bienveillance envers les jeunes au cœur des actions entreprises par tous les acteurs de la coéducation.



s Faire entendre la voix des parents (suite)

**Université Populaire des Parents (UPP)**  
**Phase exploratoire : les étapes clés**



**Soirée jeux**

*La Sauvegarde 93, Noisy-le-Grand*

**Les écrans** (télévision, ordinateur, tablette et téléphone intelligent) font partie intégrante de la vie quotidienne des adultes et des enfants.

Bien qu'ils soient divertissants et pratiques à certains égards, leur omniprésence peut donner lieu à des pratiques abusives, et avoir des conséquences négatives sur le développement des enfants mais également sur la vie familiale. Plus il y en a dans

les familles, plus il est difficile de faire autre chose que de les allumer. Et plus il est difficile pour les parents de proposer d'autres activités à leurs enfants.

**L'objectif de la soirée jeux** proposée aux familles du quartier du Pavé Neuf était donc de montrer qu'il existe des alternatives aux écrans, faciles à mettre en place à la maison, et qui permettent des moments de partage, essentiels pour la vie familiale. Les parents et les enfants ont ainsi été invités à vivre cette soirée sans écran et ont donc dû remettre leurs

téléphones portables à leur arrivée dans des enveloppes individuelles. Une fois les portables déposés, place aux jeux : jeux de société, quiz musical, ...

Une cinquantaine de personnes ont participé à cette soirée et ont ainsi pu prendre conscience par le jeu et dans une ambiance conviviale, de l'impact négatif que peuvent avoir les écrans, utilisés avec excès, sur la vie familiale, son atmosphère, et notamment sur les moments de partage et d'échange, qu'il est important de préserver.

**ENEZ NOMBREUX À LA PROCHAINE SOIRÉE DU RÉAAP !**

La prochaine soirée du Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents de la Seine-Saint-Denis aura lieu le 9 octobre 2018 à la Maison de quartier des Courtilières à Pantin (1, avenue Aimé Césaire), de 17h30 à 20h30. Chaque année, la soirée du Réaap rayonne sur les villes avoisinant le lieu cible. Pour cette nouvelle édition, les villes de Bobigny, Les Lilas, Romainville, Le Pré-Saint-Gervais, La Courneuve, Aubervilliers et Drancy viennent donc s'ajouter à celle de Pantin. L'objectif de cette soirée est de réunir l'ensemble des acteurs locaux de la parentalité (Parents, habitant.e.s, professionnel.le.s) autour d'ateliers thématiques et de leur permettre de se rencontrer, d'échanger, de partager des expériences, de susciter des liens, le tout venant renforcer le réseau local. Cette 18<sup>e</sup> soirée du Réaap abordera la parentalité autour de quatre axes différents : la culture, l'école, le numérique et le renforcement du lien parents-enfants à travers la pratique d'activités communes.

Si vous souhaitez participer à cet événement ou pour toute information : [profession.banlieue@wanadoo.fr](mailto:profession.banlieue@wanadoo.fr)